



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 66931

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'éventualité de multiplier les projets d'action éducative (PAE) dans toutes les classes, tous les niveaux et quelle que soit leur situation géographique. En effet, permettre à certains projets de voir le jour serait une manière concrète de faire remarquer aux enfants que tout travail est payant. Le PAE peut durer une demi-journée ou au contraire une semaine ; cela peut être une sortie découverte, sportive, culturelle ou linguistique... peu importe. Le but est seulement de fixer à la classe un objectif à atteindre, de développer le sens organisationnel, le travail en équipe, de tenir compte de certaines contraintes (comme les délais à respecter...). Il se demande si insérer de telles dispositions dans le BO de l'éducation nationale ne permettrait pas de faire tomber les inégalités, les barrières de l'âge et de l'argent...

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66931

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5718